



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès des locaux

Question écrite n° 21992

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées concernant l'intégration dans la cité des personnes fragilisées par le handicap. Pour cela, la création d'un fonds d'accessibilisation de la cité pallierait le manque de financement des travaux de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21992

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2003, page 5539